



# « On va continuer à descendre les effectifs : tout va bien dans ce département », affirme la directrice d'académie

La période est chargée, mais Françoise Moncada, directrice académique des services de l'Éducation nationale (Dasen) de l'Eure a trouvé le temps de nous répondre. Et de rectifier certains éléments avancés par les syndicats. **« La carte scolaire est un être qui vit jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre. Il y a toujours des ajustements jusqu'à la rentrée. Ça m'arrive d'ouvrir en juillet parce que des effectifs non prévus arrivent »,** rappelle-t-elle, avant de rassurer quant aux 102 fermetures de classe dans le premier degré que craint le syndicat FO. **« 102 classes, c'était le premier schéma. Ça sera plutôt une cinquantaine. »**

La directrice académique définit la carte scolaire du département au regard de plusieurs éléments : la baisse démographique dans les écoles depuis trois ans, le nombre d'élèves par classe et leur répartition. Or, le département est dans une dynamique de déclin démographique depuis quelques années. **« On perd toujours entre 1 300 et 1 500 élèves. Si on divise par 25, on voit le nombre de classes qu'il faut fermer, constate-t-elle. Cette année, je pourrais fermer 126 classes sans rien dégrader. Et même en en fermant, je vais encore améliorer le nombre d'élèves par classe dans l'Eure. On va continuer à descendre les effectifs en dessous de 21 : tout va bien dans ce département. »**

## Des dispositifs pour l'inclusion

Du côté de l'inclusion des élèves handicapés, la Dasen estime également aller dans le bon sens. **« Les fermetures de classes vont en partie servir à ouvrir des Ulis (unités localisées pour l'inclusion scolaire) supplémentaires : cinq dans le premier degré et sept dans le second. Normalement à la rentrée, si les organisations syndicales me laissent faire, je ne devrais plus avoir d'élèves en attente. »**

Françoise Moncada ne nie pas les conditions parfois difficiles des enseignants. **« On a un petit peu plus de violences. Les enfants viennent à l'école dès trois ans et certains ont des troubles du comportement, particulièrement en maternelle élémentaire. Le temps du diagnostic et du dossier MDPH (Maison départementale des personnes han-**

dicapées) est plus long. Aujourd'hui, on a du mal à les contenir, car ils relèvent de soins et d'accompagnement psychopédagogique. » Les services de l'Éducation nationale ne restent cependant pas les bras croisés. « On essaye de trouver des stratégies et d'accompagner les familles. On a mis en place des équipes mobiles avec les établissements spécialisés. On en est déjà à trois et on va encore en ouvrir. On renforce le lien entre le médicoéducatif et l'école. »

## Rendez-vous médicaux : « Du grand n'importe quoi »

Pour finir, la directrice académique des services de l'Éducation nationale est loin d'avoir la même lecture que le syndicat FO sur les absences pour consultation d'un spécialiste. « C'est du grand n'importe quoi. Ils ont cru qu'ils avaient le droit à des jours pour des consultations médicales à titre de convenance personnelle. Je les invite à me trouver le texte, car ça n'existe nulle part. »

Françoise Moncada a souhaité « redonner un cadre » dans un contexte « d'explosion des absences facultatives ». « Ça nous met en difficulté, donc j'ai regardé de nouveau toutes les absences entre septembre et décembre pour faire un état des lieux. Pour certains enseignants, j'ai dit non pour des rendez-vous qui n'étaient pas obligatoires : j'ai besoin de monde devant les élèves. Quand c'est urgent, je valide, mais quand ce sont des choses qui n'ont pas de caractère urgent, je leur demande, comme tout employeur, de prendre leur rendez-vous hors du service. »

C. R



Françoise Moncada, directrice académique des services de l'Éducation nationale dans l'Eure.  
Archives/Le Perche